

PAPETERIE

CARTOUCHES

MOBILIER

Bureau Vallée

INFORMATIQUE

IMPRIMERIE

BUREAUTIQUE

CB PRO

Facture I02220100006781 du 24/10/2024 11:21:26

NF 525 Sign. : 525/0455-4 IIER

Shop & Qo - Encaissement Version 13.6.2423.6 08/10/2024

Nombre d'impression : 1 du 24/10/2024 11:21:42

Nombre de client : 1 Opération : vente - Biens



Bureau Vallée

Magasin :

BV

MONTAF

694 CHEMIN DE BELLECROIX

46000 CAHORS FRANCE

Tel : 05.65.30.29.55

Email : bvcahors@orange.fr

Tel SAV : 05.65.30.29.55

Client (4849) :

Entreprise Privée 2BMS CONSEILS

LIEU DIT LE CARDOU

46700 PUY L EVEQUE

FRANCE

Siren : 922409818

TVA intra. : FR80922409818

Facture n°I02220100006781
Du 24/10/2024

	Article	Qté	PUHT	Taux TVA	Montant TVA	PVHT
Emporté 24/10/24 11:21	405187194 / 0.118.1416.99.6.0 AGENDA CIVIL OPTIVISION LARGE SEMAINIER 17,1X22 CLASSICA ASSORTI	1	19,16 €	20,00 %	3,83 €	19,16 €
Emporté 24/10/24 11:21	1821 / 1821C PAP BLANC A4 100GR 500F DCP CLAIREFONTAINE	1	9,16 €	20,00 %	1,83 €	9,16 €
					TOTAL HT	28,32 €
					TOTAL TVA	5,66 €
					Total TTC	33,98 €

Vous avez été accueilli(e) par RJ(Id:1024)
(Caisse 1 1)

Nom TVA	Montant HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC
Taux normal	28,32 €	20,00 %	5,66 €	33,98 €

Règlements

24/10/2024 11:21:26 - CB

33,98 €

CARTE BANCAIRE
CIC

A0000000421010

CB

LE 24/10/24 A 11:21:30

BUREAU VALLEE C

CAHORS

46000

7592283 75227250000022

10057

#####6342

D971072C4B067883

701 000009 189 C @

NO AUTO: 639418

MONTANT :

33,98 EUR

DEBIT

TICKET CLIENT

A CONSERVER

Portable :

Tél. :

Email :

Signature du vendeur

Signature du client

Garantie légale de conformité : 2 ans à compter de la livraison du bien.

Le client reconnaît et accepte les conditions générales de vente figurant au recto des présentes. Le vendeur conserve la propriété des marchandises livrées jusqu'à l'encaissement effectif de toutes sommes dues par le client à quelque titre que ce soit. Des pénalités de retard égales à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur au jour de la facture seront applicables en cas de paiement postérieur à la date d'échéance figurant sur la facture. En cas d'impayés ou de rejet de chèque pour défaut de provision, les sommes recouvrées seront majorées à titre de clause pénale d'une somme forfaitaire de 40 euros.

Aucun escompte n'est pratiqué. Taux des pénalités en l'absence de paiement : 10 % l'an (base Exact/360J). En sus, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement est fixée à 40 € par le décret n° 2012-1115 du 2 octobre 2012, due au créancier en cas de retard de paiement, conformément à l'article 121-II de la loi n° 2012-387 du 22 mars 2012.

MONTAF 694 CHEMIN DE BELLECROIX 46000 CAHORS FRANCE

SAS Au capital de 125000€ Siret : 75227250000022 SIREN : 752272500 N° RCS : MONTAUBAN 752272500 . TVA : FR89 752 272 500 Code APE 4762Z